

Transport : Emissions directes de GES par types de véhicules

Pression

Mise à jour de l'article le 3 août 2022

Mise à jour de la donnée le 10 mars 2022

Les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) sont des données très suivies, elles sont indispensables pour analyser et traiter les grands enjeux énergétiques, mais aussi pour répondre à l'atteinte d'objectifs réglementaires européens, nationaux et régionaux.

L'indicateur représenté ici est le détail des émissions directes de gaz à effet de serre pour le secteur Transport - par type de véhicule, pour la région des Hauts-de-France selon le format de rapportage PCAET. Cet indicateur transport est selon une approche cadastrale, dites de « trafic », comptant tous les véhicules passant sur le territoire (y compris le transit).

Cet indicateur détail les types de véhicules à la fois pour les transports routiers (2 roues, poids lourds, Véhicules particuliers, Véhicules utilitaires) et les autres transports (aérien, maritime, fluvial, ferroviaire).

Afficher la suite

Transport : Emissions directes de GES par types de véhicules

Choix de l'année : 20182015201220102008

Total : 12835 kilotonnes équivalent CO2 (Kt éq.CO2)

fiche Transport : Emissions directes de GES par types de véhicules

Poids (128,69 ko), Format (VND.MS-EXCEL)

[Télécharger](#)

Production de l'indicateur

- Échelle disponible :

EPCI

- Unité :

kilotonnes équivalent CO2 (Kt éq.CO2)

- Type d'indicateur :

Descriptif

- Méthode de récolte de la donnée :

Modèle

- Disponibilité :

N+3

- Fréquence de mise à jour :

Tous les 2 ans

Nos partenaires

-

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)